



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 08/07/2024

<p>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</p> <p>Nombre de membres en exercice : 15</p> <p>Nombre de Conseillers Présents : 10</p> <p>Nombre de Conseillers représentés : 4</p> <p>Début de séance : 20h30</p> <p>Fin de séance : 22h05</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 8 juillet, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 2 juillet 2024, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p>Présents :</p> <p>Gérard Dèque, Gaël Marandin, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Laurent Poncet, Hervé Lacroix, Marlène Benoit, Alicia Berthier-Derose, Samuel Périody, Francis Meuterios.</p> <p>Excusés : Lucie Rousselet-Jurcevic, Florence Collino, Nicolas Métivier, Thierry Rolland, Estelle Remacle.</p> <p>Absent :</p> <p>Pouvoirs : Lucie Rousselet-Jurcevic à Samuel Périody, Florence Collino à Bénédicte Lavier, Thierry Rolland à Francis Meuterios, Estelle Remacle à Gaël Marandin.</p> <p>Secrétaire : Marlène Benoit.</p>
--	--

FINANCEMENT DU PROJET DE REAMENAGEMENT INFORMATIQUE ET MOBILIER DE LA MÉDIATHÈQUE

CONVOCATION
LE 02 07 2024

AFFICHAGE LE

12 JUIL. 2024

M. le Maire laisse la parole à Alicia Berthier Derose qui présente le dossier :

La médiathèque municipale de Métabief sollicite une aide financière auprès de l'État, dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) concernant les bibliothèques, ainsi qu'une aide financière auprès du département, via la Médiathèque départementale du Doubs, pour le rééquipement mobilier et le rééquipement informatique du site.

Pour mémoire, le projet de rééquipement, répondait aux objectifs suivants :

- Proposer un mobilier fonctionnel et adapté aux publics ;
- Aménager des espaces permettant différents types d'utilisation : animation, étude, lecture sur place ;
- Mettre en place une signalétique adaptée afin de faciliter l'autonomie des usagers ;
- Améliorer le confort de travail des bibliothécaires et encourager la formation de l'équipe bibliothèque dans le but de proposer un service de qualité.

Le coût prévisionnel pour le rééquipement informatique s'élève à 6.246,75€ HT.

Le coût prévisionnel pour le rééquipement mobilier s'élève à 74.602,96€ HT.

Soit un projet total s'élevant à 80 849,91 € HT = 97 019,89 TTC

• **Pour le rééquipement informatique, le plan de financement prévisionnel est le suivant :**

- État - DGD : 3.108,00€ (50%)
- Département – MDD : 1.824,00€ (30%)
- Commune de Métabief : 2.564,34€ TTC

• **Pour le rééquipement mobilier avec stores, le plan de financement prévisionnel est le suivant :**

- État - DGD : 20.463,00€ (30%)
- Département – MDD : maximum 20.000€ (plafond – 26%)
- Commune de Métabief : 49.060,55€ TTC

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la Médiathèque départementale du Doubs (MDD) assurent l'instruction administrative et l'expertise scientifique des dossiers.

Le reste à charge de la commune, subventions (45 395 €) et FCTVA (13 154,76 € perçu en N+2) déduits sera donc de 38 470,13 € TTC

La commission culture du 25 juin 2024 a émis un avis majoritairement favorable à ce sujet.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 12 voix pour, 1 voix contre (Sandrine Boillot) et 1 abstention (Hervé Lacroix) :

- **S'engage à réaliser et à financer l'opération dont le montant s'élève 97 019,89 TTC, dont 51.624,89€ TTC, en autofinancement.**
- **Se prononce en faveur du plan de financement présenté en annexe,**
- **Se prononce en faveur du projet culturel, scientifique, éducatif et social présenté en annexe,**
- **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'aide financière de l'État dans le cadre la Dotation Générale de Décentralisation concernant les bibliothèques,**
- **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'aide financière du département via la Médiathèque départementale du Doubs,**
- **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

